

LES RISQUES

- + **Basculement renversement** de la nacelle ;
- + **Chute d'objets** ;
- + **Chute de personnes** ;
- + **Heurt** avec obstacles, **accident** de roulage ;
- + **Électrisation électrocution** (heurt avec ligne électrique).



AVANT LE TRAVAIL

- ✓ Vérifiez la présence des **documents de contrôle** technique de la nacelle et leur conformité ;
- ✓ Effectuez **une inspection** de l'engin suivant la checklist ;
- ✓ Mettre en place **le balisage** de la zone surplombée par la plate-forme, interdiction d'accès à toutes personnes étrangères au chantier ;
- ✓ Vérification de la **stabilité du sol** ;
- ✓ Inspection de **l'environnement de travail** : obstacles au sol, en hauteur
- ✓ Observations des **conditions climatiques** : la **vitesse du vent** ne doit pas dépasser la vitesse maximale recommandée par le constructeur ;
- ✓ Installez les **dispositifs stabilisateurs** conformément aux prescriptions du constructeur ;
- ✓ Il **est interdit** d'utiliser une nacelle comme **moyen de levage** ;
- ✓ **Le poids des opérateurs et du matériel présent dans la nacelle doit être inférieur à la charge maximale admissible** ;
- ✓ **Ne jamais utiliser un escabeau ou tout autre moyen de fortune pour atteindre plus de hauteur** ;
- ✓ La plateforme élévatrice ne doit en aucun cas être conduite dans **un terrain incliné qui dépasse les limites établies par le constructeur** ;
- ✓ Seules les **personnes habilitées** peuvent utiliser les nacelles (cf. carte de compétence).

PENDANT LE TRAVAIL

- ⌚ Ne jamais travailler seul au moins deux personnes, une dans la nacelle et une vigie au sol ;
- ⌚ Utiliser les **accès prévus** pour **monter et descendre de la nacelle** ;
- ⌚ Le port du harnais est obligatoire dans la nacelle, il doit être fixé à l'endroit prévu par le constructeur ;
- ⌚ Les garde-corps, barrières et toute autre ouverture d'accès doivent être fermés ou dans la position approprié
- ⌚ Maintenir le plancher de la nacelle en ordre, évacuer tout le matériel superflu ;
- ⌚ Ne jamais monter sur les garde-corps ;
- ⌚ Lors des déplacements ne jamais s'approcher ou approcher un outil des lignes électriques :
 - À moins de 3 m si la tension > 50 000 V (Haute tension) ;
 - À moins de 5 m si la tension < 50 000 V (basse tension).

APRÈS LE TRAVAIL

- ☐ Placer la nacelle en position basse, retirer les clés ;
- ☐ Descendre la nacelle par les accès prévus ;
- ☐ Ranger l'outillage et le matériel présent sur la nacelle ;
- ☐ Garer la nacelle à l'endroit prévu.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIFS - INDIVIDUELS

- **Port du harnais attaché** à l'endroit prévu via une longe ;
- **Chaussures de sécurité** ;
- **Vêtement de travail** en coton et **ajusté** ;
- Gants selon le travail effectué ;
- Protections auditives selon le travail effectué ;
- **Lunettes de sécurité**



JE TRAVAILLE POUR GAGNER MA VIE PAS POUR LA PERDRE

